

Le webzine des énergies renouvelables dans le bâtiment

PLEIN SOLEIL

Actualités »

Le SER, au chevet des Pays du Sud pour la dotation « énergies renouvelables »

Publié le 12 July 2016

Le Syndicat des énergies renouvelables (SER) est heureux de s'associer à l'Agence des Micro Projets (AMP – programme de l'ONG La Guilde Européenne du Raid) et l'Agence Française de Développement (AFD), fondateurs de la dotation « Energies renouvelables » et de devenir partenaire de la session 2016. En décembre 2015, dans le cadre de la COP21, l'Agence des Micro Projets lançait la première session de dotation « énergies renouvelables », visant à soutenir les meilleurs microprojets de solidarité internationale promouvant les énergies vertes comme moyen de développement pour les populations vulnérables du Sud.

Toutes les associations de droit français, de plus de deux ans et de moins de 250 000 € de budget annuel, peuvent proposer un projet, respectant les critères suivants : le projet doit être mis en place dans un pays en développement et valoriser les énergies renouvelables solaire, éolien, hydraulique, biogaz, etc. afin d'améliorer les conditions de vie des populations bénéficiaires.

Lors de cette première session, l'AFD s'était associée à trois mécènes privés Finergreen, Solvéo Energie et Vol-V et avait permis de rassembler 80 000 € de dons. Douze projets, répartis dans 9 pays et sur 3 continents, avaient été choisis et avaient reçu une dotation de 7 000 euros en moyenne : pose de panneaux solaires sur le toit d'un foyer pour jeunes au Pérou, développement de biocombustibles au Sénégal ou électrification solaire d'un dispensaire de brousse au Togo

Session de dotation « énergies renouvelables » 2016

Pour cette nouvelle session, et au vu des excellents projets proposés lors de la première édition, l'AFD et l'AMP se fixent l'objectif d'atteindre un budget minimum de

100 000 € en associant de plus nombreux mécènes privés pour multiplier le nombre de projets soutenus.

La session 2016 de dotation « énergies renouvelables » sera lancée cet été et les projets seront étudiés à l'automne par un jury, composé des équipes de l'AMP et d'experts en énergies renouvelables parmi les mécènes volontaires. Les entreprises mécènes pourront également apporter un soutien technique des projets lauréats à travers la mise à disposition de moyens matériels (panneaux photovoltaïques, onduleurs, etc.) ou humains (envoi de salariés bénévoles sur place).

Comme en 2015, Bertrand Piccard, cofondateur et pilote du Solar Impulse mais également membre du Comité d'honneur de La Guilde, parrainera cette nouvelle édition dont les prix seront remis à l'issue du colloque annuel du SER qui se tiendra à la Maison de la Mutualité, le 31 janvier 2017. « En s'associant à cette seconde session de dotation, le SER est heureux de participer au rayonnement des énergies renouvelables dans les pays du Sud, de permettre à des populations isolées ou vulnérables d'avoir un meilleur accès à l'électricité et à l'énergie et de contribuer ainsi à l'amélioration de leurs conditions de vie. Rappelons que de 2 milliards de personnes n'ont pas un accès suffisant à l'énergie et que plus d'1,5 milliard n'a même pas accès à l'électricité », explique Jean-Louis Bal, Président du SER.

[Plus d'infos...](#)

Cet article est publié dans [Actualités](#). Ajouter aux [favoris](#).

Plein Soleil
Edition Tecsol Presse © 2016

[Contactez-nous](#) | [Infos Légales](#) | [RSS](#)

Propulsé par WordPress